

Demande d'utilisation OFROU - application métier : Systemes d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC)

Demande :	<input type="radio"/> NOUVELLE	<input type="radio"/> MUTATION	<input type="radio"/> SUPPRESSION
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom :	Prénom :		
Organisation/Office :	Division :		
Adresse :	NPA, localité :		
Téléphone mobile :	Courriel :		
Environnement et rôle : <input type="checkbox"/> Production <input type="checkbox"/> Utilisateur <small>(Lecture de toutes les données)</small> <input type="checkbox"/> Data Manager <small>(Traitement de toutes les données)</small>			
Date :	Signature du requérant :		
Date :	Signature du responsable de projet OFROU : <small>(pour les requérants externes)</small>		
Date :	Signature du responsable de l'application SETEC :		
Directives en matière d'approbation : 1re étape, requérant : remplir la demande d'utilisation, la signer et l'envoyer par courriel à la responsable de l'application (RA) Trocmé Maillard Marguerite OFROU <marguerite.trocme@astra.admin.ch>. Le requérant externe envoie sa demande au(x) responsable(s) de projet. 2e étape, responsable de projet : examiner la demande d'utilisation et l'envoyer à la responsable de l'application (RA) Trocmé Maillard Marguerite OFROU <marguerite.trocme@astra.admin.ch> pour approbation. Délai de traitement : La durée de saisie d'un nouvel utilisateur est d'environ 10 jours. Dans le cas de données manquantes (par ex. signatures), le délai de traitement se prolonge.			
Conditions générales de l'application utilisateur OFROU En signant cette application, le candidat confirme qu'il a lu et accepté les conditions suivantes. Une adresse électronique et un mot de passe sont nécessaires pour accéder à l'application mentionnée dans la rubrique. Le mot de passe est personnel et ne doit pas être divulgué à des tiers. L'accès à l'application est limité à un usage professionnel. Les données stockées dans l'application sont confidentielles et ne peuvent être utilisées à d'autres fins sans le consentement d'ASTRA. Afin de détecter et de sanctionner les abus, l'accès aux données est stocké en utilisant un mot de passe, une protection en lecture et en écriture. En cas de démission du candidat de la fonction nécessitant l'accès à la candidature, l'ASTRA doit en être immédiatement informé, en indiquant l'adresse électronique utilisée pour accéder à la candidature. Le demandeur confirme qu'il dispose des droits nécessaires sur les données/informations qu'il a chargées dans la demande. Avec le téléchargement, tous les droits nécessaires au fonctionnement de l'application spécialisée sont transférés à la Confédération suisse. Les actions en responsabilité contre la Confédération suisse pour des dommages matériels ou immatériels résultant de l'accès à l'application ou de l'utilisation ou de la non-utilisation de l'application et des données qu'elle contient, d'une mauvaise utilisation de la connexion ou de défaillances techniques sont exclues dans la mesure où la loi le permet.			